

# ROBINET *Dji*

REVUE TRIMESTRIELLE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 28 JUILLET - SEPTEMBRE 2023

## ISO 9001 VERSION 2015

LE CERTIFICAT DE LA SOMAGEP-SA RENOUVELÉ

LE GROUPE AFNOR, VIA AFAQ AFNOR AFRIQUE DE L'OUEST,

a adressé une correspondance à la SOMAGEP SA, le 14 Septembre 2023, lui signifiant le renouvellement de son certificat ISO 9001:2015.



### LE MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU A LA SOMAGEP-SA

*« Mon Département entend fédérer toutes les énergies positives afin de donner un nouveau souffle à la SOMAGEP-SA »*



### CAPITALISATION D'EXPERIENCES DANS L'INSTALLATION DES SCP :

*« Les équipes de la DME se sont aguerries... »*  
dixit  
Salya KONE



### MISE EN SERVICE SCP DE YANFOLILA

**Encore un grand succès!**



ABDOULAYE KONÉ DCCI

**Les défis qui attendent la SOMAGEP-SA**



# SOMMAIRE

P 3-4 ISO 9001 VERSION 2015 : le certificat de la SOMAGEP-SA renouvelé

P 5-7 Le ministre de l'énergie et de l'eau à la SOMAGEP-SA

P 8-9 Comité de direction (CODIR) à Koulikoro / Mise en service SCP de Yanfolila

P 10-11 Capitalisation d'expériences dans l'installation des SCP

P 12-13 Biennale artistique et culturelle, Mopti 2023

P 14-15 Découverte du centre de SAN

P 16 Le chef de service œuvres et prévoyance sociale à propos des consultations médicales périodiques

P 17 Toumany DIAKITE élu Secrétaire Général

P 18 AFSO et la panafricaine des femmes, 31 juillet

P 19 Bon à savoir

## Equipe de Réalisation

DIRECTEUR DE PUBLICATION: Dramane COULIBALY

REDACTEUR EN CHEF: Abdoul karim KONE

COORDINATEUR: Alpha Macki DIAKITE

TIRAGE: 500

Conception & Impression: Sitan Imprim



## ISO 9001 VERSION 2015 : LE CERTIFICAT DE LA SOMAGEP-SA RENOUELE

**Le Groupe AFNOR, via AFAQ AF-NOR Afrique de l'Ouest, a adressé une correspondance à la SOMAGEP-SA, le 14 Septembre 2023, lui signifiant le renouvellement de son certificat ISO 9001:2015.**

Le Groupe, qui adresse ses sincères félicitations à la SOMAGEP-SA, s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour que le certificat soit établi dans les meilleurs délais.

Rappelons que l'Audit de renouvellement du Certificat ISO 9001: 2015 de la SOMAGEP-SA s'est déroulé du 05 au 09 juin 2023 dans les locaux de la Direction Générale, de la Direction Commerciale et Clientèle ainsi que dans certaines Agences Commerciales.

Il convient de souligner que cette « victoire » est à mettre au crédit de la Direction Générale, à travers le Directeur Général en personne, de la Direction de la Conformité et du Contrôle Interne, sous la conduite de M. Abdoulaye KONE, qui n'ont ménagé aucun effort pour maintenir le nom de la SOMAGEP-SA sur la liste restreinte des entreprises certifiées en charge de la gestion de l'eau potable en Afrique. Inutile de rappeler que les entreprises, de façon générale, certifiées au Mali se comptent sur le bout des doigts.

Robinet Dji, pour sa part, ne saurait passer sous silence cette prouesse professionnelle qui mérite d'être saluée à sa juste valeur.

« Félicitation à toutes et à tous ! »



## LA CERTIFICATION A ÉTÉ RENOUVELÉE

### Les défis qui attendent la SOMAGEP-SA ?

Ce que pense le DCCI, Abdoulaye KONÉ

**N**otre ré-certification ISO 9001, est la reconnaissance de notre efficacité et de notre résilience aux nombreux défis et contraintes qui gravitent autour de notre entreprise et de notre pays (Covid, situation de crise sécuritaires, inflations mondiales, guerre en l'Ukraine, embargo CEDEAO, changement climatique, ....)

Dans ce contexte, nous nous sommes organisés avec l'auditeur, pour réaliser tous les audits sur nos sites, en veillant à ne surtout pas impacter les livraisons clients et en mettant un accent appuyé sur les exigences de sécurité.

Ainsi, le renouvellement du certificat ISO 9001:2015 a confirmé le grand professionnalisme des collaborateurs et équipes de la SOMAGEP SA et a conclu que l'efficacité de notre système de management était toujours démontrée, reconnaissant aussi notre grande agilité et capacité de résilience.

Les activités certifiées sont désormais **le contrôle de l'eau produite et distribuée, gestion clientèle, études et travaux de branchement et raccordement. Notre nouveau certificat ISO 9001:2015 a été émis le 08 septembre 2023, il est valable jusqu'au 26 avril 2026.**

Il a également formalisé des pistes d'amélioration très utiles et 02 NC min axées sur la non maîtrise des informations documentées et le non-respect des dispositions prévues en matière d'évaluation des fournisseurs et prestataires externes.

Pour le programme prévisionnel de l'audit de surveillance 1, la date cible de l'audit est le **05/06/2024.**

L'audit de surveillance 1 de 2024 inclura toujours le même périmètre de certification qu'en 2021 au vue des contraintes actuelles et des difficultés financières de l'entreprise.

Les audits de surveillance sont des audits sur site qui ne sont pas nécessairement des audits du système complet et qui doivent être planifiés en même temps que les autres activités de surveillance de manière que l'organisme de Certification (**AFNOR Certification**) puisse garder confiance dans notre système de management certifié et dans sa capacité à rester conforme aux exigences de la Certification dans l'intervalle entre deux audits de

renouvellement de la certification.

Cet audit de surveillance selon la norme de système de management applicable, doit porter sur les éléments suivants :

1. Les audits internes 2023 et la revue de direction 2023 ;
2. La revue (plans) des actions entreprises vis-à-vis des (15) points sensibles (PS) et des (02) non-conformités mineures identifiées au cours de l'audit de renouvellement précédent ;
3. Le traitement des plaintes et réclamations ;
4. L'efficacité du système de management (SM) par rapport à la réalisation des objectifs SOMAGEP SA et des résultats escomptés ;
5. L'état d'avancement des activités planifiées visant à l'amélioration continue ;
6. La maîtrise opérationnelle continue ;
7. La revue de toute modification apportée
8. L'utilisation des marques et/ou toute autre référence à la certification.

Ces défis sont à notre porté avec l'engagement de la Direction Générale et de tous les collaborateurs à maintenir l'efficacité et l'amélioration du SM afin d'augmenter les performances globales.



DCCI Abdoulaye KONÉ

## LE MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU A LA SOMAGEP-SA

### « Mon Département entend fédérer toutes les énergies positives afin de donner un nouveau souffle à la SOMAGEP-SA »

*Dans son mot de bienvenue, le DG, Dramane COULIBALY après avoir félicité Mme le Ministre pour sa nomination à la tête du Département stratégique de l'Energie et de l'Eau, s'est appesanti sur les efforts consentis par la SOMAGEPSA, à travers le Plan d'actions*

*2021-2022 élargi à 2023, pour assurer de l'eau potable aux populations du Mali qui se trouvent dans « Mon Département entend fédérer toutes les énergies positives afin de donner un nouveau souffle à la SOMAGEP-SA »*



GD: Dramane Coulibaly (DG), Aboulaye Diané (PCA), le ministre madame Bintou CAMARA

**L**e Ministre de l'Energie et de l'Eau, Mme Bintou CAMARA, a effectué, le jeudi 27 juillet 2023, une visite de prise de contact avec le personnel de la SOMAGEP-SA. Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée à la Direction Générale de la SOMAGEP-SA, l'hôte du jour a déclaré que son Département entend fédérer toutes les énergies positives afin de donner un nouveau souffle à la SOMAGEP-SA le périmètre affirmé. Le DG a cité, entre autres, les travaux réalisés dans le domaine de la distribution et de la production. Parlant de ce dernier domaine, à Bamako, il a évoqué le transfert, de la rive droite à la rive gauche, des

stations compactes de potabilisation (SCP). Dans les Centres de l'Intérieur notamment à Koulikoro, Ségou, Yanfolila et Bafoulabé - Mahina, le DG a informé le Ministre de la construction dans lesdites villes des stations compactes de potabilisation. Le DG a aussi rappelé que ces travaux sont quasiment réalisés par le personnel de la SOMAGEP-SA à qui il a adressé ses remerciements. Pour finir, le DG COULIBALY a sollicité le Gouvernement à accorder davantage de subventions à la SOMAGEP-SA pour donner de l'eau au plus grand nombre des populations.

Par la suite, le porte-parole des partenaires sociaux,



Boubacar KONE, a souhaité la bienvenue au Ministre et lui a présenté les félicitations des partenaires sociaux pour sa nomination en qualité de Ministre de l'Energie et de l'Eau. Par ailleurs, il a attiré l'attention de Mme le Ministre et de la direction général sur la nécessité de donner une suite favorable à l'attente du personnel relative à l'application de l'accord des 10% d'augmentation de salaire, signé entre les partenaires sociaux et l'administration de la SOMAGEP-SA. Un engagement qui devrait être appliqué depuis janvier 2022 avec rappel. Enfin, M. KONE a sollicité que les partenaires sociaux soient représentés au sein du Conseil d'administration.

Le Ministre de l'Energie et de l'Eau, Mme Bintou CAMARA, de son côté, a déclaré que : « Mon Département entend fédérer toutes les énergies positives afin de donner un nouveau souffle à la SOMAGEP-SA ».

En outres, elle a ajouté : « J'accorde une attention



Mme le MEE , madame Bintou CAMARA

## MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU : Un expert-comptable à la commande

**L**a nouvelle Chef du Département de l'Energie et de l'Eau, Bintou Camara a obtenu son baccalauréat en série mathématique au Lycée des Jeunes Filles de Bamako. Cela avant de s'envoler pour les études universitaires à Paris 1 où elle obtient une Licence en Science Economique, option Gestion d'Entreprise et une maîtrise en Gestion. Bintou Camara est aussi détentrice d'un Diplôme en Finance et Comptabilité et un Certificat de Psychologie obtenu à l'Institut Universitaire de Technologie de Seine Saint –Denis en 1974. En 1978, elle poursuit ses études à l'Ecole Nationale de Gestion et Droit des Entreprises (ENGDE) à Paris, une étape sanctionnée par un Diplôme d'Etude Comptables Supérieure (DECS) et un certificat de Comptabilité.

La nouvelle Ministre de l'Energie et de l'Eau a occupé plusieurs fonctions administratives et a fait office de professeur de comptabilité dans plusieurs Grandes Ecoles au Mali et ailleurs entre 1974 et 1980. Elle est

nommée contrôleur au Contrôle d'Etat du Mali de 1980 à 1987.

Après un parcours remarqué dans des Ministères tutelles des Sociétés et Entreprises d'Etat, des Finances et du Commerce dans les années 1988, elle fut expert-comptable et gérante à la société au Cabinet Malien de l'Audit, de Comptable et de Conseil en Organisation (MAECO) en 1990.

Après des formations effectuées dans plusieurs domaines notamment en modernisation de l'administration malienne, enjeu de l'ajustement financier de la Banque Mondiale, en Audit et Evaluation des Entreprises, en Droit de Travail dans la zone UE-MOA, la Ministre Bintou Camara était, depuis 2021, Conseillère Spéciale du Président de la Transition.

Expert-comptable inscrite à l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agrée du Mali

(ONECCA), la nouvelle promue parle très bien le français et le bambara et a un niveau acceptable en anglais.

Selon de nombreux observateurs, sa première mission sera sans doute de faire face aux problèmes d'approvisionnement des maliens en eau et électricité.



*particulière aux doléances dont la satisfaction conditionne l'avenir de la SOMAGEP-SA qui fait face à d'énormes défis. J'invite l'ensemble des acteurs de l'eau à un diagnostic sans complaisance de la Société SOMAGEP-SA, notre patrimoine national. Ce diagnostic est fondamental et cela doit être un sentiment partagé par tous, d'assainir le secteur de l'eau par des initiatives innovantes ».*



DG de la SOMAGEP-sa Dramane COULIBALY



On reconnaît au premier plan, la DCC Mme Sinenta Tiguida DIAKITÉ et le DSI, Fodé KONATÉ

## COMITE DE DIRECTION (CODIR) A KOULIKORO

### L'expression du pragmatisme !

Le Comité de Direction (CODIR) de la SOMAGEP-SA a tenu sa réunion ordinaire, le vendredi 8 septembre 2023, à Koulikoro sur le site de la nouvelle Station Compacte de Potabilisation (SCP) en construction après une visite guidée sur le chantier des travaux. Cette délocalisation circonstancielle du CODIR est l'expression du pragmatisme de la Direction Générale qui n'entend rien laisser échapper à sa vigilance. Le CODIR en transport a Koulikoro s'est appesanti sur son Ordre du Jour qui portait essentiellement sur l'état des lieux de l'évolution des travaux de renforcement des capacités de production et de distribution dans la deuxième région administrative du Mali. Cela, à travers, les échanges qui ont porté sur la réalisation des travaux de construction de la Station Compacte de Potabilisation (SCP), les linéaires du réseau en pose dans la ville de Koulikoro, les travaux d'installation du déferriseur d'eau de Banamba. S'y ajoutent les questions relatives au remplacement de la conduite de refoulement de la Station de Dioila,

l'alimentation en eau potable des logements sociaux de Fana et le projet de construction de la Station Compacte de Potabilisation (SCP) de Kangaba. Entre autres.

Rappelons qu'en prélude à sa réunion, le CODIR a fait la revue des travaux de la (SCP) de Koulikoro. Cette visite a commencé au bord du fleuve où les membres du CODIR ont découvert la passerelle ou ponton, en état de constructions très avancé, les décanteurs et les filtres en montage ainsi que les réservoirs de stockage d'eau. C'est dans une atmosphère bon enfant que s'est déroulée cette visite au cours de laquelle le DG Dramane COULIBALY a noté avec satisfaction l'évolution des travaux. Ainsi, a-t-il exhorté l'Equipe du Projet à ne ménager aucun effort pour mettre la Station en fonctionnement dans un bref délai.

En réponse, il ressort des propos de l'Equipe du Projet que l'opération de mise en service (essai) commencera à partir du 15 Septembre 2023.



Le DG Dramane Coulibaly entre le DGA Massiré Koné (à droite) et le DAL Sidy P. Diallo (à gauche)

## KOULIKORO, SÉGOU ET BAFOULABÉ/MAHINA Les Unités Compactes de Potabilisation sur place ... !

Dans les conditions normales, les populations des villes de Koulikoro, Ségou et Bafoulabé/Mahina ne connaîtront pas le stress hydrique pendant la période de pointe de 2024. Cela grâce chacune, d'une Station Compacte de volume d'eau substantiel qui couvrira,

Les Trois Unités Compactes de Potabilisation (SCP), fabriquées en Espagne à la demande de l'Entreprise CCB adjudicataire de l'Appel d'Offres de fourniture de ses équipements, sont arrivées sur les sites de Koulikoro et Ségou le 30 juillet 2023. Le site de Bafoulabé/Mahina a accueilli ses ouvrages le 22 août 2023.

Avec ces livraisons effectuées dans le délai contractuel, septembre 2023, la SOMAGEP-SA, qui a d'ores et déjà commencé le montage ou l'assemblage des Unités Compactes, est très bien

partie pour produire et distribuer de l'eau potable aux populations des villes concernées conformément au calendrier de l'exécution des travaux partagé avec les autorités nationales et locales. Il convient de tirer le chapeau à la Direction Générale et son partenaire CCB.

Pour terminer, il convient de souligner qu'aujourd'hui la SOMAGEP-SA, grâce à son pragmatisme, son professionnalisme, son sens élevé de responsabilité et de patriotisme est arrivée à se faire respecter auprès de l'Etat et de ses partenaires. Lesquels n'hésitent plus à délier les cordons de la bourse pour financer les projets que la Société conçoit et fait exécuter par ses travailleurs ou ses agents à la grande satisfaction des populations bénéficiaires.



## MISE EN SERVICE SCP DE YANFOLILA : Encore un grand succès!

La mise en marche de la Station Compacte de Potabilisation (SCP) de Yanfolila, mercredi 22 novembre 2023, a été un grand succès. L'ouvrage, la SOMAGEP-SA, a une capacité de production 2 millions de litres d'eau par jour.

Hormis les travaux de génie civil (réalisation de la plateforme en béton) et l'installation des lignes électrique d'EDM-SA, les équipes techniques de la SOMAGEP-SA ont installé, dans un temps record, la Station Compacte de Potabilisation (SCP) de Yanfolila.

L'ouvrage de production, mise en service le mercredi 22 novembre 2023, renforce les capacités de production du Centre de 2 millions de litres supplémentaires par jour.

A rappeler que l'alimentation de la ville de Yanfolila, jadis, était assurée par cinq (05) forages avec une production journalière moyenne de 450 000 litres

d'eau pour 592 abonnés.

La mise en service de la nouvelle Station Compacte de Potabilisation, dont la production est basée sur l'eau de surface, assurera aux populations de la ville de l'eau potable en quantité suffisante.

### LA JOIE DES POPULATIONS

Après la mise en service de la Station Compacte de Potabilisation, la quasi-totalité des populations a été surprise par l'arrivée de l'eau dans les robinets. Même les abonnés installés dans les zones situées en altitude et loin des unités de Production ont eu de l'eau dans la journée contrairement aux heures habituelles de l'arrivée de l'eau, à partir de 23h.

Le Directeur de la Production, Mamadou Dembélé, a témoigné que son équipe a reçu des cadeaux (des baguettes de pain) en guise de remerciement et d'expression de joie de la part d'un boulanger lorsque celle-ci (équipe) s'était rendue à la boulangerie pour constater la présence de l'eau dans le robinet.



**CAPITALISATION D'EXPERIENCES DANS L'INSTALLATION DES SCP :**

**« Les équipes de la DME se sont aguerries ... » dixit Salya KONE**

« La Direction de la Maintenance Electromécanique (DME) est un maillon important dans la chaîne de fonctionnement technique de la SOMAGEP-SA. En plus de sa mission fondamentale qui est la maintenance électromécanique, elle est aujourd'hui la cheville ouvrière de la nouvelle politique de la Société portant sur la mise en service des Stations Compacts de Potabilisation (SCP). Forte de ses expériences acquises à la suite des travaux de transferts réussis des SCP de la rive droite à la rive gauche, la DME vient d'illustrer sa compétence lors de la mise en service de la SCP de Koulikoro. Pour la circonstance, le DME, Salya KONE, qui se félicite des expériences capitalisées par ses équipes sur les différents chantiers a déclaré que : « La DME s'est aguerrie dans la planification et la mise en œuvre des projets d'approvisionnement en eau potable dans des situations d'urgence ».



**Salya KONE:** L'implication de la DME dans les travaux d'exécution des nouvelles Stations Compacts de Potabilisation (SCP) a permis aux équipes de la DME de prouver ses compétences, son savoir-faire en termes de conception des armoires de commande et de réalisation des ouvrages de traitement notamment les radeaux flottants, les décanteurs et les filtres. Nos équipes ont également maîtrisé la mise en place des

**Robinet Dji :** Quelles sont les expériences capitalisées dans la mise en service des SCP dans les villes de Koulikoro, Ségou, Yanfolila, Bafoulabé Mahina ?

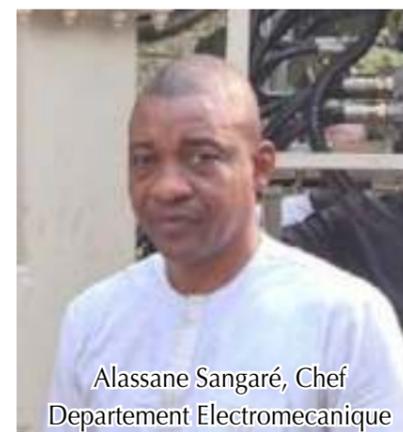


systèmes d'automatisation et se sont améliorées considérablement dans la gestion de la coordination des activités avec les processus en interface en l'occurrence ceux de la Direction de la Distribution, de la Direction de la Production, de la Direction des Systèmes d'Information et de la Direction des Approvisionnements et de la Logistique.

Une autre expérience, non moins importante, que nous avons acquise est celle de travailler sous pression, sans relâche jusqu'à atteindre nos objectifs.

Enfin, nous nous sommes aguerries dans la planification et dans la mise en œuvre des projets d'approvisionnement en eau potable dans des situations d'urgence.

**Avez-vous rencontré des difficultés ?**



Alassane Sangaré, Chef Département Electromecanique

Evidemment, les projets de grandes envergures à l'image de ceux que nous sommes en train de réaliser dans les villes citées ci-haut ne peuvent pas ne pas connaître des petites contraintes. Pour ce qui

nous concerne directement, on peut citer quelques légers retards accusés dans la livraison de certains équipements. S'y ajoute le problème d'insuffisance du nombre d'équipes pour couvrir les chantiers ouverts.

**Avez-vous autre chose à ajouter ?**

Je ne peux que remercier la Direction Générale pour sa disponibilité constante, sa détermination et son engagement à ne ménager aucun effort pour doter la SOMAGEP-SA des Stations Compacts de Potabilisation modernes et efficaces pour renforcer les capacités de production de la Société dans certaines localités de son périmètre ou la production, reposée essentiellement sur l'exploitation des forages, avait montré ses limites. Ces nouveaux ouvrages, installés ou en cours d'installation, constituent ou constitueront, sans nul doute un grand ouf de soulagement pour les populations concernées.

Pour terminer, mes gratitude vont à l'endroit de toutes les équipes de la Direction de la Maintenance Electromécanique qui ne font ni l'économie de leurs efforts ni l'économie de leurs temps pour atteindre les missions qui leur sont assignées.



Sidi Yaya Traoré  
Chef Service DME



**BIENNALE ARTISTIQUE ET CULTURELLE, MOPTI 2023**

**La SOMAGEP-SA, un partenaire de premier choix !**

**Les rideaux sont ouverts sur la Biennale Artistique et Culturelle de Mopti 2023, le jeudi 06 juillet, au Stade « Barema Bocoum ». Les participants venus de toutes les capitales régionales sont hébergés sur plusieurs sites répartis entre Mopti et Sévaré. Pour la circonstance, la SO-MAGEP-SA a mis les petits plats dans les grands plats pour assurer l'alimentation des sites de l'événement en eau potable.**

« La SOMAGEP-SA est membre du Comité Régional d'Organisation de la Biennale Artistique et Culturelle Mopti 2023. A cet effet, lors des réunions préparatoires, les sites d'hébergement des participants et la salle de spectacle ont été identifiés pour leurs prises en charge convenable en alimentation en eau potable. Il convient de souligner que la SO-MAGEP-SA s'était préparée à accueillir cette fête culturelle. Il y a trois mois, la Société a installé deux nouvelles pompes d'une capacité nominale de 250 m3 chacune pour renforcer sa capacité de production qui est passée de 200 000 à 250 000 litres d'eau par heure. En plus, elle a fait des extensions de réseau de distribution d'eau dans la ville. Aujourd'hui, de façon générale, nous n'avons pas de problème pour alimenter la ville, la salle de spectacle et les sites d'hébergement des participants. Rappelons que nombreux parmi ces derniers ont été récemment raccordés aux réseaux d'eau de la SOMAGEP-SA pour les besoins de la cause » a déclaré le Directeur Régional de la SOMAGEP-SA de Mopti, Amidou Dembélé.



Toujours pour veiller au grain, une équipe technique dirigée par le Chef de Service Distribution Centre de l'intérieur, Aboubacar Diallo, a laissé entendre : « Pour sécuriser la continuité du service au niveau des sites d'hébergement et la salle de spectacle, la SOMAGEP-SA a déployé deux équipes à Mopti et deux équipes à Sévaré. Une équipe de supervision est à cheval sur les deux localités. Chaque équipe est tenue de passer trois fois sur les sites qui relèvent de son essor. Rappelons que les passages des équipes sont contrôlés et par la SOMAGEP-SA et par le Comité Régional d'Organisation de la biennale. Les dispositions urgentes sont prises pour rechercher et traiter toutes les fuites susceptibles de casser la pression sur le réseau ».

Du côté des participants à la biennale, nombreux sont les témoignages qui font état du travail extraordinaire abattu par la SOMAGEP-SA pour assurer l'approvisionnement des participants et les populations de la Venise Malienne.

La délégation de Sikasso au Lycée Hamadoun Dicko de Sévaré ne manque pas d'eau. L'artiste, Neba Solo le confirme: « Nous avons de l'eau en permanence dans nos Robinets pour nos besoins. Nous disons merci à la SOMAGEP-SA » Wassa Diarra, cuisinière de la délégation de Sikasso: « Depuis notre arrivé, nous n'avons pas connu de coupure d'eau. Nous cuisinons, faisons la vaisselle, la lessive dans les conditions d'accès à l'eau irréprochable. Merci à la SO-MAGEP-S ».



Wassa Diarra, cuisinière délégation de Sikasso



Au Lycée Amadou Toumani Touré qui abrite les délégations de Bamako et Ménaka, l'artiste comédienne, Marie Madeleine Astou Touré a affirmé : « On a de l'eau, mais la pression est faible les matins et soirs au moment des forts besoins ».

Ici, les explications techniques données par le Chef de Service Distribution Centre de l'intérieur, Aboubacar Di+allo sont, on ne peut plus, claires : « La pression à l'entrée et au niveau du premier point de puisage est normale. L'installation intérieur du centre non optimisée pour poser des points de puisages (03) plus au fond de la cour occasionne une baisse d la pression aux heures de pointes ».

Au Groupe scolaire « Abdoul Niang » où logent les délégations de Tombouctou et Kayes, le problème d'eau ne pose pas. Selon le Président de la délégation de Tombouctou, Amadou Talfidjiè: « Depuis que nous sommes là, on a pas rencontré de problème d'eau , malgré le nombre élevé des participants , on a de l'eau pour tous nos besoins, dans les douches, pour la vaisselle et aussi pour la cuisine. L'eau est permanemment disponible ». Même son de cloche chez le Président de la Commission de Kayes, Al Imane AG Alkamadasse



Au groupe Scolaire « Robert Cissé de Mopti », un membre de la Commission Accueil et Hébergement, Aissata Daou, nous confie : « A l'arrivée des délégations, le château d'eau installé dans la cour ne suffisait pas pour prendre en charge les besoins en eau potable. Ainsi, avons-nous fait appel à la SOMAGEP-SA, qui a répondu favorablement en installant un robinet. Et ce fut un grand ouf de soulagement ». Ces propos ont été confirmés par le Directeur Régional de la Culture de Gao, Abdoulaye H. Bocoum.

La présence de l'eau dans les robinets dans la ville de Mopti et Sévaré, de façon continue, a fait l'objet d'un constat chez les hommes de médias. Le témoignage du journaliste culturel, Kassim TRAORE, en est une illustration éloquente : « Depuis que je suis venu, personne ne m'a parlé de problèmes d'eau ».



des participantes de Ménaka



l'Artiste Ndao Solo



Aissata Daou membre Commission Accueil et Hébergement

## LE CHEF DE CENTRE DE LA SOMAGEP-SA A SAN: « La SOMAGEP-SA est appréciée par la population pour son professionnalisme »



**Au retour de la Biennale Artiste et Culturelle Mopti 2023, le mercredi 12 juillet 2023. Le Filet d'O s'est entretenu avec le Chef de Centre de San. Lequel lui a affirmé, sans ambages, que la SOMAGEP-SA est appréciée par la population pour son professionnalisme.**

**Robinet Dji :** Quelle est l'image de la SOMAGEP-SA vis-à-vis de la population de façon générale et de sa clientèle en particulier ?

**Lassana F. TRAORE :** De façon générale, la population de San apprécie beaucoup les services rendus par la SOMAGEP-SA, particulièrement les autorités traditionnelles, administratives et de la société civile. Les abonnés ne souffrent point du manque d'eau. La denrée est disponible en quantité et en qualité avec une forte pression.

La ville de San ne connaît ni de déficit d'eau, ni

des coupures d'eau pendant la période de pointe. Les coupures d'Eau sont occasionnées soit par des pannes techniques ou d'alimentation électrique. Pour ce faire, nous disposons d'un groupe de secours à la station de pompage pour palier d'éventuelles coupures d'électricité.

La satisfaction clientèle est au cœur de notre dispositif, l'accompagnement, le traitement des réclamations et le respect envers les clients. Il faut reconnaître que la SO-MAGEP-SA est bien appréciée par la population de San pour ses prestations et le professionnalisme de ses agents.

Il convient de souligner qu'il y a une étroite collaboration avec l'Administration et les autres services locaux. Lesquels sont informés à temps à travers une plate-forme, un réseau social, dénommé VIE ADMINISTRATIVE.

**Le personnel entretient-il des bons rapports entre eux ?**

Au Centre de San, nous vivons en parfaite harmonie,

comme une seule famille. Nous sommes une équipe très solidaire et complémentaire en toute circonstance, les agents travaillent en parfaite symbiose, cela constitue une satisfaction morale au sein d'une équipe de travail.

Par ailleurs, sur le plan professionnel nous nous soutenons.

Pour preuve, lors des interventions ou des grands travaux, pour des cas de pannes techniques ou des fuites d'eau de grandes envergures, tout le personnel s'implique pour atteindre l'objectif.

Sur le plan social, pour les événements sociaux, (mariage, baptême, mutation, décès) nous avons mis en place un fonds social sous forme de mutuelle. Les frais d'adhésion font 5000 FCFA et une cotisation mensuelle de 2000 FCFA par agent. Ce fonds est géré par les délégués du personnel et les représentants syndicaux.

L'esprit d'équipe, la cohésion, le cousinage à plaisanterie ont permis de renforcer le climat social qui prévaut au sein du centre.

**Avez-vous des difficultés particulières ?**

Le Centre de San enregistre un taux de rendement faible et constitue une préoccupation majeure depuis belle lurette. La résolution de ce problème va améliorer nettement le taux du rendement. Il est à signaler que le Centre de San a tendance à aller vers un déficit de production au regard du taux d'accroissement galopant de la ville.

Le réseau de distribution ne couvre que l'ancienne ville de San et n'atteint pas les nouveaux quartiers situés dans les périphéries. Un besoin pressant en eau potable est signalé dans lesdits quartiers où l'accès à l'eau potable est difficile. Pour ce faire, il urge de densifier le réseau et faire des branchements sociaux pour rehausser le taux de rentabilité dans le Centre de San.

### PRESENTATION DU CENTRE DE SAN

**Le Centre de San a un effectif 15 Agents dont 02 femmes. La production est assurée par l'exhaure des 03 Forages et une station de pompage et de traitement. L'eau produite est souterraine avec un débit moyen de 2970m<sup>3</sup>/jour et le débit maximum de production est 3520m<sup>3</sup>/jour, soit une production mensuelle de 89100m<sup>3</sup> à 105600m<sup>3</sup>.**

**La distribution est alimentée par une Station de Pompage et un château d'eau de 500m<sup>3</sup>, le linéaire du réseau est de 90,878km avec tous diamètres confondus, en tuyau de fonte et en PVC. Le système d'approvisionnement en eau potable arrive actuellement à produire le volume d'eau nécessaire pour répondre aux besoins de nos abonnés. Le nombre d'abonnés total est de 2316, dont 46 Bornes Fontes et 18 Aires de lavage.**

**Le taux de rendement de la vente /production est 62 %. Le taux de facturation est de 99%. Le Taux de recouvrement à M+12 est 97 %.**

## LE CHEF DE SERVICE OEUVRES ET PRÉVOYANCE SOCIALE À PROPOS DES CONSULTATIONS MEDICALES PERIODIQUES: « Le personnel a le devoir de faire des visites médicales périodiques tous les deux ans »

*Des Agents de Zone, des chauffeurs, des aides-plombiers, des magasiniers et des aides-magasiniers (Bamako et Kabala) généralement en contact avec les produits chimiques, entre autres, se sont soumis aux consultations de dépistage des maladies cardiaques, pulmonaires, dermatologiques et ORL. C'était, du 19 au 25 juillet 2023, dans la salle SUTEELEC. Pour la circonstance, le Chef de Service Œuvres et Prévoyance Sociale, Samaké, Aissata dite Sipa Sissoko, a déclaré au Filet d'O que: « Le personnel a le devoir de faire des visites médicales périodiques tous les deux ans »*

### Robinet Dji : Parlez-nous de ces consultations médicales?

**R**SASS: Cette initiative, suivie par le Service Œuvres et Prévoyance Sociale, pour le compte de la Direction des Ressources Humaines en collaboration avec le Cabinet médical, est une activité périodique qui concerne, en principe, tous les agents en contact avec les produits chimiques, les bruits sonores des engins et machines lourdes dans l'exercice de leurs fonctions. Cette visite médicale porte sur des consultations spécifiques, notamment en pneumologie, en cardiologie, en ORL et en ophtalmologie. S'y ajoutent les consultations en dermatologie, thorax face, le tout complété par des analyses de sang. **Qu'est-ce qui explique cette initiative ?** C'est avant tout, une obligation légale inscrite dans le Code du Travail relativement aux mesures de prévention de la santé des travailleurs. Le Code stipule que: « le personnel a le devoir de faire des visites médicales périodiques tous les deux ans ».

En 2021, nous avons commencé la d'Information (DSI). En 2022, c'était et une partie de la Direction de la (DME).

Cette année, c'est le tour de la Direction des Approvisionnements et de la Commerciale et Clientèle (DCC). Dans gestionnaires de stocks, les magasiniers les produits chimiques, des Agents de des Aides-Plombiers.

### Quelle stratégie de mobilisation du

La stratégie de mobilisation mise d'information sur la messagerie de la canal de communication habituelle. agents concernés individuellement par

À chaque visite, si on remarque **Est-ce que vous êtes satisfaite de cette** satisfaction. On a tiré les leçons de Le planning a été élaboré en fonction ZONE en tenant compte de cette

Aussi, on a également pris en compte, qui sont en missions. Pour le moment,

visite avec la Direction des Systèmes avec la Direction Production (DP) Maintenance Electromécanique

de la Distribution (DD), de la Direction Logistique (DAL) et de la Direction les détails, on peut citer, entre autres, les et aides-magasiniers en contact avec Zones, des Plombiers, des chauffeurs et

### personnel avez-vous usée ?

en place est la diffusion de la note SO-MAGEP-SA qui est notre principal Aussi, on n'a pris contact avec tous les téléphone.

l'absence d'un agent, on le rappelle. **stratégie ?** Effectivement, on note une l'expérience des séances précédentes. des disponibilités par des Agents de période de relève.

l'agenda des agents de la Maintenance on n'a pas encore enregistré la totalité

de nos cibles, mais déjà on a un taux plus au moins satisfaisant.

### Quelle est le résultat attendu ?

Le résultat attendu, c'est avoir un personnel bien portant, en bonne santé. La force d'une entreprise est d'avoir les ressources humaines mentalement et physiquement très fortes conformément à cette expression : « un esprit sain dans un corps sain ». Et ce genre de consultations permettra de mieux prévenir certaines maladies afin de les guérir.



### Docteur Amadou Diallo, Médecin Ophtalmologiste:

« Nous avons été sollicités par le Cabinet Médical de l'EDM-SA pour effectuer des consultations qui rentrent dans le cadre du bilan annuel des agents. Ainsi, avons-nous répondu présents avec mes assistants. Depuis deux semaines, nous sommes là pour satisfaire aux consultations ophtalmologiques du personnel. Le processus en cours est de faire passer tous les agents dans les différentes unités de traitement. Concernant notre unité ophtalmologique, les patients, chez nous, sont accueillis par une équipe d'organisation. Notre consultation est d'évaluer la vision de loin et de près. Après cette évaluation, des questions sont posées par



## SYNDICAT LIBRE DE LA SOMAGEP-SA (SYLISO) élu Secrétaire Général Toumany DIAKITE

Le Syndicat Libre de la SOMAGEP-SA (SYLISO) s'est doté d'un nouveau Secrétaire Général, en la personne de Toumany DIAKITE. Il fut élu à la faveur de l'Assemblée Générale du bureau de l'organisation syndicale qui s'est tenue, le mercredi 26 juillet 2023, dans la cour de la Direction Générale de la SOMAGEP-SA sous la supervision de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM). A l'issue d'un vote ouvert à tous les syndiqués, il a battu à plate couture avec 209 voix son challenger, Daba Diallo, qui en a recueilli que 83.

### TOUMANY DIAKITE A DIT :

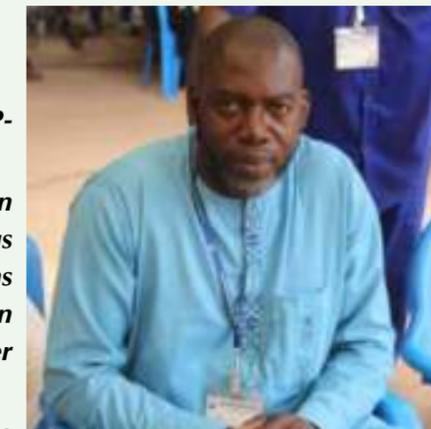
« Je remercie tout le monde et je salue la présence des délégués de l'UNTM qui ont bien voulu prendre part à cette Assemblée Générale. Laquelle a permis l'élection du nouveau Secrétaire Général du Syndicat Libre de la SOMAGEP-SA (SYLISO) que je

## LA SOMAGEP-SA (SYLISO) élu Secrétaire Général

suis. Ce n'est pas moi le vainqueur, c'est plutôt le personnel de la SOMAGEP-SA. Donc, à mon avis, il n'y a ni vainqueur ni vaincu.

Notre stratégie est de maintenir et de promouvoir aujourd'hui la cohésion au sein de la SOMAGEP-SA, l'Entreprise que nous avons en partage. Nous mesurons l'étendu du défi qui est le nôtre. Dans les prochains jours, nous allons mettre le bureau en place. Il sera composé d'une cinquantaine de membres. En plus, un mémorandum et un cahier de doléances seront élaborés pour chercher une solution adéquate à nos différentes revendications.

Nous travaillerons avec l'administration de la SOMAGEP-SA qui constitue notre partenaire premier. Pour conclure, je compte sur l'accompagnement de l'ensemble de nos membres. Quand on sait qu'un syndicat n'a aucune force sans ces militants. Je suis à la disposition de tout le monde et ouvert au dialogue. Pour terminer, je vous exprime toute ma gratitude. Ensemble, nous allons attendre nos objectifs ».



## AFSO ET LA PANAFRICAINNE DES FEMMES, 31 JUILLET En tenues traditionnelles, elles ont magnifié cette journée

Les femmes de la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP-SA), à travers l'Amicale des Femmes de la SOMAGEP-SA (AFSO), ont rendu hommage, à leur manière, aux braves femmes du Continent Africain, des villes jusqu'au fin fond des campagnes pour leur courage et leurs sacrifices. Ainsi, sont-elles décidées de valoriser la riche Culture Malienne en s'habillant en tenues traditionnelles pour commémorer la journée de la Panafricaine des Femmes, le 31 juillet.

Une date consacrée

Le 31 juillet a été consacré «Journée de la femme africaine» à l'occasion du premier congrès de l'Organisation Panafricaine des Femmes qui s'était tenu à Dakar (Sénégal), le 31 juillet 1974.

La date historique de 1962 souvent retenue pour cette journée est le 31 juillet 1962. Ce jour-là, à Dar es Salam (Tanzanie), des femmes de tout le continent africain s'étaient réunies pour la première fois et avaient créé la première organisation des femmes,

la «Conférence des Femmes Africaines» (CFA).

Un rôle de pionnières

Le rôle historique joué par les femmes en Afrique témoigne de leur capacité de réaliser et conduire les changements sur le continent. Elle offre une opportunité nationale, continentale, mondiale de rappeler et d'affirmer le rôle important des femmes africaines dans l'évolution d'une identité panafricaine forte, avec des valeurs, des objectifs et une vision partagée pour l'avenir.



## GÉNIE DES APPLICATIONS MÉTIERS À LA SOMAGEP-SA Quand Djélika et Korotoumou s'illustrent merveilleusement !



Respectivement détentrices de Licence en Informatique de Gestion, d'un Master en Génie Logiciel et Technologie Web, Djélika Kouyaté et Korotoumou Mallé, guidées par le coup du destin se retrouvent à la SOMAGEP-SA, au sein de la Direction des Systèmes d'Information (DSI), où elles s'illustrent merveilleusement dans le Génie des applications métiers autrement la conception, le suivi, le gage de bon fonctionnement des Logiciels métiers de la Société. Ces deux femmes, qui sont aujourd'hui des icônes dans leurs domaines de compétence, évoluent vers le sommet de leurs arts. D'ores et déjà, chacune, de son côté, a laissé des traces dans son environnement de travail en synergie avec leurs collaborateurs. Si Djélika a travaillé sur les logiciels MégaBase, le socle du métier de la demande de bran-

chement à la facturation, Base de données travaux (BDtravaux) pour la gestion des pannes, GRH, pour la gestion du personnel et des stages et Win Park (Park auto) pour le suivi des engins, etc., Korotoumou, de son côté, a évolué dans le métier de programmation, de codage, d'analyse, de contrôle et de tests des logiciels cités ci-haut avec WinDev, WebDev. Entre autres. En plus de leurs activités professionnelles, les deux génies sont des épouses et mères de familles. Djélika Kouyaté, épouse Sissoko et Korotoumou Mallé, épouse Cissé arrivent à bien conjuguer leurs vies familiales et professionnelles. En perspective, Djélika Kouyaté Sissoko aspire à être un grand développeur de web. Quant à Korotoumou Mallé Cissé, elle nourrit déjà l'ambition d'évoluer dans le domaine de la politique.



## COIN DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### CHAPITRE II : ORGANISATION TECHNIQUE DU TRAVAIL

#### Article 8 : Usage des locaux et du matériel de l'entreprise

Sauf autorisation particulière, les locaux et le matériel de l'entreprise doivent être exclusivement réservés aux activités professionnelles.

Il est notamment interdit :

- d'introduire sur le lieu de travail et pour quelque raison que ce soit des objets ou marchandises pour y être vendus ;
- d'organiser, sans autorisation ou disposition légale ou conventionnelle l'autorisant, des collectes ou souscriptions sous quelque forme que ça soit ;
- de diffuser des journaux, des pétitions ou de procéder à des affichages sans autorisation de la Direction, exception faite des droits reconnus aux représentants du personnel ;
- d'emporter à l'extérieur de l'entreprise des objets et produits appartenant à l'entreprise, sauf accord préalable du Responsable hiérarchique ou sauf achat selon les modalités fixées par une note de service.
- Les outils et ressources de l'entreprise (ordinateur, téléphone, véhicule, engins, outillages, messagerie électronique, Internet, etc.), propriété exclusive de l'entreprise, sont mis à la disposition des utilisateurs à des fins professionnelles. Cependant, une utilisation personnelle de ces outils est admise à condition qu'elle ne porte pas préjudice à l'entreprise :
- que cette utilisation soit loyale et occasionnelle ;
- qu'elle s'effectue sans préjudice du temps de travail effectif ;
- qu'elle réponde à des obligations familiales et personnelles impérieuses et urgentes ;
- qu'elle s'effectue dans le respect des prescriptions de sécurité et de sûreté de l'entreprise.
- Tout salarié est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour l'exécution de son travail.

Le fait de détériorer un matériel peut être considéré comme une faute grave, voire lourde. Il en est de même pour le fait d'enlever un dispositif protecteur et/ou de sécurité sauf pour entretien et uniquement par les personnes ou entreprises dont c'est la charge.

La détérioration ou le mauvais fonctionnement des dispositifs de sécurité dont le personnel aurait connaissance doit être immédiatement signalé à la Direction.

Tout salarié ayant constaté au cours de son utilisation, une défaillance ou une anomalie dans le matériel et le stock d'articles dont il a la charge est tenu d'informer son supérieur hiérarchique.

## SANTÉ

### Tabac et cannabis – Un risque pour plusieurs travailleurs

Le tabagisme est responsable d'un plus grand nombre de décès que l'embonpoint et l'obésité, l'inactivité physique ou l'hypertension artérielle. L'exposition à la fumée secondaire du tabac serait responsable d'un grand nombre de décès. Une législation anti-tabac protège les non-fumeurs de l'exposition à la fumée du tabac, mais, qu'en est-il pour les personnes exposées à la fumée du cannabis ?

#### Mortalité liée au tabac

Le tabagisme est responsable d'un plus grand nombre de décès que l'embonpoint et l'obésité, l'inactivité physique ou l'hypertension artérielle. Les principales causes de décès associés au tabagisme sont les cancers, les maladies cardiovasculaires et les maladies respiratoires.

Le premier impact des fumées ambiantes de tabac et de cannabis est associé à la présence de produits de combustion et affecte principalement le système respiratoire.

« À elle seule, l'exposition à la fumée secondaire du tabac serait responsable d'un grand nombre de décès, principalement attribuables à des maladies cardiaques et au cancer du poumon. »

Malgré les nouvelles dispositions réglementaires, il y a toujours des travailleurs susceptibles d'être exposés à la fumée secondaire du tabac. Il s'agit surtout de gardiens de sécurité, portiers, et travailleurs œuvrant lors de festivals ou à proximité de points d'entrée de bars, restaurants, entrée de terrasses ou zones publiques où il est permis de fumer. À ces expositions occupationnelles, s'ajoutent évidemment les expositions à la fumée secondaire en milieu résidentiel suite à la migration de fumées en provenance de logements voisins, de balcons ou encore lors de séjours en zones communes d'habitations tels les jardins ou piscines extérieures.

#### Contrôle en milieu de travail

Quelles sont les mesures de contrôle requises dans un milieu où des travailleurs risquent d'être exposés à la fumée ambiante de tabac ou de cannabis ?

Le premier impact des fumées ambiantes de tabac et de cannabis est associé à la présence de produits de combustion et affecte principalement le système respiratoire. Sur cette base, un bon contrôle de la qualité de l'air et le maintien du taux de particules fines à des valeurs typiques d'un environnement sain, soit moins de 10 à 30 microgrammes de particules fines de moins de 10 microns par mètre cube d'air, est considéré comme un gage de qualité et nous apparaît apte à éviter également les effets qui pourraient être associés à la présence de THC en cas de fumées de cannabis. Les travailleurs présents en zones de consommation devraient ainsi être assujettis à un contrôle de qualité de l'air sous la direction d'un professionnel agréé en hygiène environnementale. Les situations dérogatoires devraient ensuite être corrigées par une modification du comportement des personnes consommatrices de tabac ou cannabis, le déplacement des travailleurs exposés ou encore l'installation de dispositifs de ventilation aptes à réduire les concentrations de fumées en ces zones.

Par Jean-Pierre Gauvin



SOCIÉTÉ MALIENNE DE GESTION  
DE L'EAU POTABLE - S.A.



**FRAUDE**

&

**FUITE**

*réduisent l'accès  
à l'eau potable*

**Déclarez-les  
80 00 20 20**



[somagep@somagep.ml](mailto:somagep@somagep.ml)



*ou Rendez-vous*

**A L'AGENCE SOMAGEP-SA**

la plus proche